

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton qui aura lieu le 2 février 2026 à compter de 19h30 au Centre communautaire de Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de madame la mairesse Charline Plante.

PROPOSITION ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption des procès-verbaux de janvier 2026

4. CORRESPONDANCE

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste des comptes
- 5.2 Engagements au 31 décembre 2025
- 5.3 Amendements et rapports budgétaires année 2025
- 5.4 Budget 2026 - transferts

6. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

- 6.1 Autorisation d'aller en appel d'offres pour la cueillette des ordures ménagères
- 6.2 Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques
- 6.3 Appui aux journées de la persévérance scolaire en Mauricie sous le thème « La persévérance, ça mène loin »
- 6.4 Autorisation signature d'une entente pour la modification de l'horaire de travail d'un employé
- 6.5 Dépôt et autorisation signature d'une demande au programme FRR – Volet 3 – Signature innovation (appel à projet ciblé – Accès à l'eau)
- 6.6 Dépôt et autorisation signature d'une demande au Fonds commun de vitalisation 2026 de la MRC de Maskinongé
- 6.7 Adoption du règlement 2026-003 concernant l'imposition des taxes municipales 2026
- 6.8 Adoption du règlement 2026-004 concernant le règlement RM01-2026 relatif aux infractions pénales générales et aux autres mesures applicables par la Sûreté du Québec
- 6.9 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
- 6.10 Résolution modifiant la résolution numéro 2020-02-047 afin de changer la personne autorisée à signer

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Octroi contrat – remplacement du lettrage du Centre Communautaire

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 9.1 Dossier 2026-001 : PIIA au 2361 avenue Principale
- 9.2 Dossier 2026-002 : Usage conditionnel au 2361 avenue Principale
- 9.3 Servitude installation septique : 2361, avenue Principale

10. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Octroi contrat – Bilan annuel concernant la stratégie d'économie d'eau potable

11. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATION

12. AFFAIRES DIVERSES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sandra Gérôme

Directrice générale et greffière-trésorière